

Fiche synthétique RPQS

Eau potable 2021

Indicateurs réglementaires

Nombre d'habitants desservis (28 communes) :

1er janvier 2020	1er janvier 2021	1er janvier 2022	
39 932 hab.	40 201 hab.	41 014 hab.	+ 2% par an

Nombre d'abonnés en eau potable :

	2019	2020	2021
16 communes en régie	12 748	12 922	13 119
4 communes en DSP*	3 186	3 215	3 455

Décomposition du prix (part eau potable) :

REGIE	Prix Unitaire 2019	Prix Unitaire 2020	Prix Unitaire 2021	Prix Unitaire 2022
Abonnement régie	56€	51€	51€	80€
Consommation (prix au m³) : Tranche 1 (0/50m³)	1.14€	1 €	1 €	1 €
Tranche 2 (50/200m³)	/	/	/	1.2 €
Tranche 3 (200/500m³)	/	/	/	2.3 €
Tranche 4 (> 500m³)	/	/	/	2.9 €
AGENCE DE L'EAU				
Redevance prélèvement sur la ressource en eau	0.08€	0.08€	0.08€	0.08€
Redevance Lutte contre la pollution domestique	0.27€	0.27€	0.27€	0.27€
Le M³ HT et Hors redevance	1.607 €	1.425 €	1.425 €	1.783 €
Le M³ TTC	2.06 €	1.87 €	1.87 €	2.26 €

Prix total de l'eau (part eau et assainissement) :

* DSP : Délégation de Service Public

Rendement moyen sur le territoire :

	2019	2020	2021	
16 communes en régie	61 %	66.7 %	71.4 %	Objectif : 75 %
3 communes en DSP*	83.3 %	85.6 %	85.2 %	
La Boissière en DSP*	79.6 %	85.6 %	77.8 %	

Equipements et indicateurs 2021 :

2 prélèvements dans la nappe d'accompagnement du Fleuve Hérault + 3 Sources + 4 Forages

2 269 380 m³ prélevés

Indice Linéaire de Pertes moyen : 6 m³/jour par km

Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale moyen : 115 points sur 120.

Indice de protection des ressources moyen : 60 %

30 équipements en eau potable : usines de traitement, réservoirs, châteaux d'eau, surpresseurs (28 en 2020).



Agents :

40 agents au total au service des eaux dont 19 agents mobilisés sur la question de l'eau potable avec des postes spécifiques tels que :

1 chargé de mission de la ressource en eau

2 opérateurs d'infrastructures d'eau potable

1 électromécanicien

Et des agents aux missions transversales (eau et assainissement) : agents administratifs, agents des équipes travaux et réseaux pour travaux abonnés.



Taux de conformité des analyses d'eau potable

Paramètres microbiologiques :

	2019	2020	2021
16 communes régie (analyses par ARS)	98.4 %	90.3 %	98.8 %
16 communes régie (analyses en autocontrôles)	100 %	100 %	100 %
4 communes en DSP*	100 %	80.6 %	100 %



Plusieurs épisodes pluvieux ont fait augmenter la turbidité sur plusieurs communes, d'où la variation de la conformité en microbiologie.

*Communes en Délégation de Service Public : Argelliers, La Boissière, Montarnaud et St Paul-et-Valmalle.

Réseaux :

374.34 km de réseaux (20 communes : régie et DSP)
1 846 mètres linéaires renouvelés (0.6 % du réseau)
1 212 mètres linéaires de branchements réalisés (par service exploitation et prestataires)
161 fuites réparées
Déploiement de la télégestion sur tous les sites

Grandes opérations :

- ▶ Restitution et adoption du Schéma Directeur communautaire Eau.
- ▶ Travaux de renouvellement de réseaux (Aniane, La Boissière, Montpeyroux, Pouzols, St André-de-Sangonis).
- ▶ Poursuites des recherches en eau (études hydrogéologiques et essais de pompe), rebouchage de forages abandonnés.
- ▶ Etude de la réhabilitation de château d'eau de St André-de-Sangonis.
- ▶ 7 956 compteurs en radio-relèves posés sur 10 communes depuis le début de la prestation par LVD Environnement (démarrée fin 2019), soit 93 % de couverture.
- ▶ Fin du contrat eau potable de Délégation de Service Public pour La Boissière au 31/12/2021. Au 01/01/22 : les abonnés sont gérés en régie CCVH.

Taux de conformité des analyses d'eau potable

Paramètres physico-chimiques :

	2019	2020	2021
16 communes régie (analyses par ARS)	93.9 %	92.4 %	84 % *
16 communes régie (analyses en autocontrôles)	100 %	100 %	100 %
4 communes en DSP	100 %	100 %	100 %

*Les dépassements récurrents en fer total sur Pouzols ont impacté le taux de conformité en physico-chimie ces dernières années.

Relation clientèle :



44 réclamations écrites reçues en eau potable et 164 demandes de dégrèvement reçues
Taux de réclamation : 3 %
2.48 millions d'€ facturés (part consommation hors travaux).
1 290 mutations (ouverture/fermeture contrats)
53 m³ : consommation moyenne par habitant et 103 m³ par contrat d'abonnement.

Coût du service Eau potable :

(millions d'€ HT)	2019	2020	2021
Dépenses de Fonctionnement	4.08	4.10	4.70
Dépenses d'Investissement	3.69	3.20	3.18

Le Schéma Directeur communautaire préconise un Investissement moyen de 3 M€ par an pour mettre à niveau le patrimoine et assurer son bon entretien.